

VILLE DE
Pont
DE
Claix



Prendre soin de notre Ville,
construire l'avenir

STRATÉGIE DE MANDAT



Prendre soin de notre Ville,
construire l'avenir

STRATÉGIE DE MANDAT

SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL	6	LOGEMENT, CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ	30
70 PROPOSITIONS POUR PONT DE CLAIX	8	UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE.....	30
DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	12	LE LOGEMENT, PREMIÈRE DES SOLIDARITÉS.....	30
UNE VILLE OÙ LA VOIX DE CHACUN COMPTE.....	12	DU NORD AU SUD, LA VILLE CONTINUE	
PARTICIPER, MAIS COMMENT ?.....	12	DE SE TRANSFORMER.....	31
3 NIVEAUX DE PARTICIPATION.....	13	RÉNOVER AUSSI CE QUI EXISTE DÉJÀ.....	31
4 OUTILS POUR PARTICIPER.....	14	DES QUARTIERS PROPRES, ENTRETENUS ET SÛRS.....	32
DES RÈGLES CLAIRES		DES ESPACES PUBLICS QUI DONNENT ENVIE	
POUR UNE PARTICIPATION UTILE.....	15	DE VIVRE LA VILLE.....	33
FAMILLE ET JEUNESSE	16	VIE QUOTIDIENNE, ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	34
UNE VILLE À L'ÉCOUTE DE SES FAMILLES.....	16	UNE VILLE QUI SE VIT AU QUOTIDIEN.....	34
PETITE ENFANCE.....	16	DES SERVICES PUBLICS PLUS SIMPLES.....	34
ENFANCE ET ÉDUCATION.....	17	LES ASSOCIATIONS,	
PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE.....	18	C'EST LA VIE DE LA VILLE.....	35
ÉCOLES ET RESTAURATION.....	19	FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE.....	35
JEUNESSE.....	20	UNE CULTURE EXIGEANTE ET POPULAIRE.....	36
JEUNES ADULTES ET FAMILLES.....	21	ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	38
GRAND ÂGE ET LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL	22	LA DIVERSITÉ, UNE FORCE	
BIEN VIEILLIR, RESTER ACTEUR DE LA VILLE.....	22	POUR NOTRE TERRITOIRE.....	38
ANTICIPER PLUTÔT QUE SUBIR.....	22	HANDICAP ET INCLUSION.....	39
UN EHPAD OUVERT SUR LA VILLE.....	23	ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET	
LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT.....	24	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.....	40
FAIRE DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL		TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	42
UNE HABITUDE.....	25	PRÉSERVER AUJOURD'HUI,	
GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS.....	25	TRANSMETTRE DEMAIN.....	42
ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE EN BONNE SANTÉ	26	ADAPTER LA VILLE AU CLIMAT QUI CHANGE.....	43
L'ACCÈS AUX SOINS,		BÂTIMENTS PUBLICS.....	44
UN ENJEU POUR PONT DE CLAIX.....	26	MOBILITÉS.....	45
UN CENTRE DE SANTÉ À PONT DE CLAIX.....	26	ATTRACTIVITÉ, EMPLOI ET INSERTION	48
LE CCAS, UN POINT D'APPUI		UNE ÉCONOMIE LOCALE EN PLEINE ÉVOLUTION.....	48
POUR LES HABITANTS.....	27	DES COMMERCES QUI FONT VIVRE LA VILLE.....	49
FACE AUX VIOLENCES, PROTÉGER		EMPLOI ET INSERTION.....	50
ET ACCOMPAGNER.....	28	PLATEFORME CHIMIQUE : LE COMBAT CONTINUE.....	51
À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE AUSSI.....	28	FINANCES ET BUDGET	52
		SOUTENIR L'INVESTISSEMENT,	
		PRÉSERVER LE SERVICE PUBLIC.....	52
		ÉVALUER POUR MIEUX AGIR.....	53
		ACHETER AUTREMENT.....	54
		NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.....	55

NOUS DEVONS ÊTRE 100 % PARTICIPATIFS !



Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix

QUELLES SONT VOS TROIS GRANDES PRIORITÉS ?

L'avenir de la plateforme chimique, d'abord. Nous devons lui donner de nouvelles perspectives et faire en sorte qu'elle reste un moteur d'emploi, d'innovation et de développement pour notre territoire.

La démocratie participative, ensuite. Être élus avec 100 % des suffrages nous oblige à être **100 % participatifs**. Je ne crois pas à l'unanimité : les désaccords existent et c'est normal. Nous devons donc permettre à chacun de s'informer, de participer et de faire entendre son point de vue. **Le projet municipal ne peut pas être seulement celui des élus : il doit se construire avec les habitants.**

La transition écologique, enfin. Notre ville doit s'adapter aux changements climatiques. Cela passe notamment par la rénovation des logements et la place laissée à la nature en ville. Je défends une écologie qui améliore concrètement le cadre de vie et qui n'exclut personne, surtout pas ceux qui ont le moins.

VOUS AVEZ ÉTÉ ÉLU DÈS LE PREMIER TOUR, SANS OPPOSITION. COMMENT L'EXPLIQUEZ-VOUS ?

Les Pontoises et les Pontois nous ont renouvelé leur confiance et je les en remercie. C'est un honneur, mais surtout une responsabilité.

Cette confiance est le résultat de deux choses. D'abord, le combat mené pendant un an et demi pour préserver la plateforme chimique, qui a rassemblé habitants, salariés et élus. Ensuite, notre bilan : nous avons

largement tenu les engagements pris lors du précédent mandat. Notre sérieux, notre proximité et notre volonté de dialoguer ont permis de rassembler au-delà de notre majorité initiale.

Cette situation nous donne aujourd'hui une responsabilité particulière : construire un projet largement partagé et fixer un cap clair pour les six prochaines années. C'est le sens de cette feuille de route, qui rassemble nos engagements autour des besoins des habitants, à tous les âges de la vie. Elle est aussi le fruit d'un travail collectif : entre avril et juin, les élus du Conseil municipal se sont réunis à neuf reprises pour débattre des grandes politiques publiques, définir nos priorités et réfléchir à leur mise en œuvre.

COMMENT CETTE FEUILLE DE ROUTE VA-T-ELLE VIVRE AU FIL DU MANDAT ?

Elle fixe un cap, mais elle n'est pas gravée dans le marbre. **Un projet municipal doit évoluer avec la ville, ses besoins et les attentes de ses habitants.** C'est pourquoi nous voulons faire vivre cette feuille de route dans le dialogue et la participation.

Nous publierons régulièrement l'état d'avancement de nos engagements sur le site de la Ville. Des temps d'échange avec les habitants permettront également de présenter ce qui a été réalisé, d'expliquer les éventuels retards ou adaptations et de recueillir les avis.

***Prendre des engagements,
c'est aussi accepter de rendre des comptes***



LE CONSEIL MUNICIPAL



**Christophe
FERRARI**

Maire
Président du CCAS
Président de Grenoble-Alpes
Métropole (2014-2026)



**Maxime
NINFOSI**

1^{er} adjoint
Habitat, Logement et Cadre
de vie, Sécurité, Prévention et
Relations extérieures



**Fatima
BENYELLOUL**

2^e adjointe
Innovation démocratique et
Participation citoyenne, Relation
aux usagers et Coordination
des élus



Sam TOSCANO

3^e adjoint
Projet de ville, Aménagement
urbain, Culture et Relations
internationales



**Isabelle
EYMERI WEIHOFF**

4^e adjointe
Solidarités, Santé,
Grand Âge et Handicap



**Mebrok
BOUKERSI**

5^e adjoint
Transition écologique et
énergétique, Patrimoine
communal, Accessibilité et
Entretien des espaces publics



Louisa LAIB

6^e adjointe
Éducation, Petite Enfance,
Enfance, Jeunesse et Réussite
éducative



Daniel BEY

7^e adjoint
Finances et Budget, Moyens
généraux et Commande
publique



Souad GRAND

**8^e adjointe, conseillère
métropolitaine**
Économie, Commerces
et Insertion.



Gilbert BONNET

9^e adjoint
Sport et Vie associative,
Mémoire, Administration
générale et Politique animale



Francine AUZOUT

73 ans,
retraîtée



Rémi BARTHÉLEMY BLANC

38 ans,
cadre commercial



Sophie-Géraldine BASSET

60 ans, juriste
Plan de lutte contre les discriminations, Égalité F/H



Khalil BENAIDA

28 ans,
docteur en droit /
enseignant juriste



Eddy BENTRAIFA

32 ans,
expert comptable et
commissaire aux comptes



Rémi BESANÇON

31 ans, directeur
Sécurité civile / Risques majeurs, Numérique



Laurence BONNET

57 ans, enseignante
Interpellation citoyenne



Rachel BOUSBIH

49 ans,
mère au foyer



Nathalie BOUSBOA

53 ans,
AESH en classe Ulis
Centres sociaux, Intergénérationnel



Marie-Christine CAYLA

70 ans,
retraîtée de la fonction
publique territoriale



Karima DJOULEM

42 ans,
assistante de direction
Jeunesse



Nader DRIDI

26 ans, étudiant
Pratiques sportives, Sport santé



Patrick DURAND

71 ans, retraité
Évaluation des politiques publiques



Abdelileh EL MENZLI

31 ans, commerçant
Commerces



Stéphane GIUGA

38 ans, directeur
administratif et financier
Suivi du schéma directeur immobilier énergétique (SDIE)



Zina HAOUAS

20 ans,
étudiante



Christophe KAUFENSTEIN

59 ans,
chef de cuisine
Mémoire



Annick MAZZILLI

69 ans,
retraîtée



Athanasia PANAGOPOULOS

62 ans,
gestionnaire Conseil
Assurance maladie
Relations vie associative



Dolorès RODRIGUEZ

61 ans,
adjoite administrative
Ressources humaines

LES COMMISSIONS MUNICIPALES SONT REMANIÉES COMME SUIT :

COMMISSION A :

Finances, administration générale, personnel et démocratie locale

COMMISSION B :

Culture, Sport, Education et vie associative

COMMISSION C :

Espace public, urbanisme, habitat et transitions écologiques

COMMISSION D :

Solidarités, politique de la ville



Jean ROTOLO

71 ans, retraité
Suivi des Travaux, Sécurité des bâtiments



Alain SIMIAND

74 ans,
retraité



Linda YAKHOU

44 ans, cadre de la Fonction
publique
Action sociale



Conseiller-ère
délégué-e

70 PROPOSITIONS POUR PONT DE CLAIX

Ces propositions incluent 45 nouvelles mesures, des propositions phares et le maintien d'orientations fortes issues du mandat précédent. Elles figurent au cœur du projet de l'équipe municipale.

PROJET URBAIN ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 1 Défendre l'extension du Tram E jusqu'au carrefour Lavoisier et la création d'un RER Métropolitain.
- 2 Renforcer le stationnement disponible dans le secteur des Minotiers, créer des zones de stationnement transitoire sur les espaces non bâtis.
- 3 Rouvrir la traversée piétonne de la voie ferrée sur l'avenue Charles de Gaulle au pôle de mobilité l'Étoile.
- 4 Encourager le fleurissement et la plantation d'arbres dans toute la ville.
- 5 Créer de nouveaux espaces de jardins familiaux, une véritable « Cité-Jardin ».
- 6 Prévoir des espaces publics pour tous avec des zones de détente, des espaces sportifs arborés et l'étude d'un nouveau gymnase.
- 7 Poursuivre la féminisation des noms de rues pour plus d'égalité dans l'espace public.
- 8 Faire de la place Michel Couëtoux une véritable « place du village » centrale donnant accès au parvis aménagé de la future cité administrative.
- 9 Soutenir la rénovation de la copropriété des Olympiades, encourager l'accès à la rénovation thermique de l'ensemble des copropriétés concernées.
- 10 Transformer le pôle commercial des Olympiades avec un nouvel espace vert.
- 11 Aménager un cimetière animalier.
- 12 Maintenir un rythme de construction annuel de 120 logements, qualitatifs et adaptés.
- 13 Favoriser l'accession à la propriété des familles modestes et des jeunes actifs : Bail Réel Solidaire (BRS), formes d'habitat innovantes.
- 14 Réadapter notre patrimoine aux enjeux énergétiques en poursuivant le déploiement du Schéma Directeur de l'Immobilier et de l'Énergie (SDIE).
- 15 Faire de Pont de Claix une référence de la transition écologique et de l'urbanisme responsable.
- 16 Poursuivre la rénovation du centre-ville à travers le « plan façade » et la requalification constante des espaces publics.
- 17 Développer l'art urbain dans toute la ville (cadre de vie embelli, identité des quartiers).

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- 18** Implanter une ferme urbaine au cœur de la friche Becker et y installer des producteurs.
- 19** Soutenir le commerce de proximité via une « Mission Commerce » municipale, des animations. Rouvrir le Bistrot D'Léo, sur la place du 8 mai 1945.
- 20** Créer une halle gourmande et dynamiser les commerces de la place François Mitterrand, au pôle de l'étoile.
- 21** Créer un conseil de développement local (entreprises, artisans, commerçants).
- 22** Dynamiser l'économie locale en renforçant l'activité de la zone des Papeteries et en accueillant de nouvelles entreprises.
- 23** Accompagner la mutation de la plateforme chimique et soutenir le projet Exalia pour préfigurer la chimie verte de demain.

GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

- 24** Construire une nouvelle cuisine centrale pour produire plus de 2 000 repas de qualité par jour bio et issus de circuits courts et locaux.
- 25** Rénover les restaurants scolaires des maternelles Pierre Fugain et Coteau.
- 26** Préserver une tarification solidaire des cantines scolaires (accès à tous à une alimentation de qualité)
- 27** Lancer un plan sanitaire dans les écoles (rénovation des toilettes)
- 28** Végétaliser les cours d'école.
- 29** Installer un jardin partagé dans chaque école.
- 30** Installer une œuvre d'art dans chaque cour d'école
- 31** Poursuivre le plan de rafraîchissement des écoles (stores, ventilateurs) : garantir le confort thermique des élèves et des enseignants.
- 32** Garantir une place en crèche pour chaque enfant.
- 33** Faire intervenir les ETAPS dès la maternelle.
- 34** Garantir un encadrement scolaire de qualité avec le maintien d'une ATSEM par classe jusqu'en moyenne section et d'une autre pour les grandes sections.
- 35** Poursuivre le déploiement d'activités sportives, culturelles, scientifiques, citoyennes et environnementales à destination des enfants de maternelle et élémentaire et du collège.
- 36** S'impliquer dans le dispositif « 1 élève, 1 club » pour faciliter l'accès au sport et à la culture.
- 37** Maintenir le Pass'Sport Culture pour assurer l'accès aux loisirs des écoliers pontois
- 38** Étudier la réhabilitation du centre aéré de Varces pour offrir de meilleures vacances aux enfants.
- 39** Lancer un réseau bénévole d'aide aux devoirs pour accompagner la réussite de tous. Renforcer le soutien scolaire pour les collégiens et lycéens en période d'examens. S'engager pour une meilleure dotation des écoles en AESH.
- 40** Créer un réseau « Stage-Emploi » pour aider les élèves de seconde et valoriser leurs projets.
- 41** Poursuivre la démarche des Job citoyens pour les 16-18 ans
- 42** Renforcer la formation des parents d'élèves délégués et soutenir les initiatives des « Sous des écoles ».

ASSOCIATIONS : LE CŒUR BATTANT DE PONT DE CLAIX

- 43** Aménager en locaux associatifs les pieds de tours des Îles de Mars. Créer de locaux de stockage pour les associations.
- 44** Poursuivre la réadaptation du gymnase Victor Hugo (peinture, éclairage), moderniser le gymnase Louis Maisonnat. aménager un « club house » pour les clubs de foot et de gymnastique.
- 45** Créer un parcours de mémoire en lien avec les associations pour impliquer les habitants (devoir de mémoire).
- 46** Accompagner les projets des associations pontoises : soutien financier, matériel et humain.

UN MAIRE À VOTRE ÉCOUTE, DES CITOYENS QUI PARTICIPENT

- 47** Construire une nouvelle cité administrative regroupant services et accueils sur le site de l'ancien collège des Îles de Mars. Inclure de nouveaux services au guichet unique.
- 48** Transformer le site internet pour un meilleur accès à l'information, lancer des plateformes numériques citoyennes pour suivre les projets urbains, et donner son avis.
- 49** Mettre en place un droit d'interpellation des citoyens au conseil municipal.
- 50** Créer des panels citoyens tirés au sort pour chaque nouveau projet municipal.
- 51** Organiser des consultations locales sur les grandes décisions.
- 52** Adopter un plan de lutte contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie.
- 53** Favoriser l'accès aux outils numériques en accompagnant les usagers au sein du guichet unique et des centres sociaux.

SÉCURITÉ : PRÉSERVER UNE VILLE PAISIBLE

- 54** Protéger les femmes et les enfants victimes de violences en mettant à disposition deux logements d'urgence.
- 55** Animer des cellules de veille actives dédiées à la protection des mineurs et à la lutte contre les violences intrafamiliales.
- 56** Appliquer la « tolérance zéro » contre les dépôts sauvages grâce à la verbalisation systématique. Étudier la mise en place d'une vidéo verbalisation dédiée à ces dépôts. Déployer davantage de caméras nomades pour lutter contre les dégradations, incivilités et la délinquance routière.
- 57** Assurer une vigilance immédiate dès les premières incivilités avec le recours au rappel à l'ordre et aux Travaux d'Intérêt Général (TIG).
- 58** Pérenniser la collaboration étroite avec la gendarmerie, incluant les patrouilles conjointes avec la police municipale et l'exploitation des 80 caméras de vidéo protection.

UNE VILLE QUI PREND SOIN DE CHACUN, À TOUS LES ÂGES.

- 59** Construire un nouveau pôle médico-social incluant un EHPAD de 119 places et des structures dédiées au handicap.
- 60** Créer un pôle de ressources des seniors et de prise en charge du handicap.
- 61** Agir pour le bien-vieillir : prévention contre le vieillissement et accompagnement quotidien (portage de repas, maintien du FIL).
- 62** Préserver les moments de convivialité pour nos aînés (colis de Noël, repas, galette républicaine). Poursuivre le soutien avec le CMG Seniors.
- 63** Garantir l'accessibilité de l'ensemble des bâtiments et espaces publics. Créer des places de stationnement PMR, en concertation avec les habitants et les associations de personnes handicapées.
- 64** Transformer le pôle commercial Arc-en-Ciel en un pôle dédié à la santé et à la petite enfance.
- 65** Lancer un grand plan de prévention santé (sport, alimentation, hygiène, lutte contre le harcèlement). Promouvoir l'art-thérapie – outil de bien-être et de soin.
- 66** Amplifier les actions de médiation en santé *via* les centres sociaux.
- 67** Développer l'offre médicale locale. Créer une mission santé pour attirer les professionnels et coordonner les acteurs.
- 68** Proposer une mutuelle communale accessible à tous, avec des solutions spécifiquement expérimentées pour les étudiants et les jeunes actifs.
- 69** Coordonner les acteurs de la solidarité. Renforcer le rôle de l'épicerie sociale.

UNE VILLE FESTIVE : PARTAGER DES BONNS MOMENTS

- 70** Poursuivre des animations fédérant la population, carnaval, fête de l'été en musique, animations d'été, Noël...



DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

“ Panels citoyens,
référendums, interpellations
citoyennes... Nous
voulons ouvrir une nouvelle
page démocratique
dans la
commune.



Fatima Benyelloul

UNE VILLE OÙ LA VOIX DE CHACUN COMPTE

FAIRE D'AVANTAGE DE PLACE AUX HABITANTS

Ateliers publics urbains, balades urbaines, consultation sur les rythmes scolaires : à Pont de Claix, la participation des habitants ne date pas d'hier.

Les habitants veulent pouvoir donner leur avis plus facilement, comprendre les décisions prises et, lorsque c'est possible, participer à leur élaboration. Les outils numériques permettent aujourd'hui de nouvelles formes d'échanges.

Pour un conseil municipal issu d'une élection à une seule liste, cette responsabilité est encore plus forte : **la participation citoyenne sera donc un axe majeur du mandat.**

Elle devra trouver sa place dans les différents domaines de l'action municipale, à l'école comme dans les structures jeunesse, la maison des habitants ou les centres sociaux. Notre ambition est simple : **permettre aux Pontoises et aux Pontois de prendre part aux décisions qui concernent leur ville.**



PARTICIPER, MAIS COMMENT ?

Tous les projets ne nécessitent pas le même niveau de participation. Selon le sujet, son importance, son calendrier ou les marges de décision dont dispose la Ville, les habitants

pourront être **consultés, associés à une concertation ou directement impliqués dans la construction d'un projet.**

3 NIVEAUX DE PARTICIPATION

1 CONSULTER

Recueillir l'avis des habitants avant de prendre une décision.

2 CONCERTER

Échanger avec les habitants, discuter des différentes possibilités et faire évoluer un projet à partir de leurs contributions.

3 CO-CONSTRUIRE

Travailler avec les habitants à l'élaboration même d'un projet ou d'une politique publique.

LA RÈGLE QUE NOUS NOUS FIXONS :

Les habitants seront informés sur tous les projets et décisions, et disposeront des éléments nécessaires pour les comprendre. Pour les projets structurants, lorsque le calendrier et le cadre du projet le permettront, **la concertation**

et la co-construction seront privilégiées.

Pour d'autres projets, la Ville pourra opter pour la consultation, après échange avec les associations et les forces vives de la commune.



4 OUTILS POUR PARTICIPER

1 L'INTERPELLATION CITOYENNE

Les habitants doivent pouvoir interpeller directement leurs élus sur les sujets qui concernent la commune.

Nous mettrons donc en place une **procédure d'interpellation citoyenne au conseil municipal**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Adresser une question écrite au maire au moins 48 heures avant le conseil municipal.
- La question doit relever des compétences de la Ville.
- Les échanges doivent respecter les règles de dialogue et de respect mutuel.

2 LES PANELS CITOYENS

Pour les grands projets qui transforment la ville, nous créerons des **panels citoyens**. Des habitants aux profils différents seront réunis, sur la base du tirage au sort, dans le respect de la parité. Ils disposeront des

informations nécessaires pour comprendre le sujet et pourront formuler des propositions, tout en étant accompagnés par les services municipaux.

Les conclusions seront rendues publiques.

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Les habitants de Pont de Claix tirés au sort parmi les volontaires ou sollicités directement, qui acceptent de participer aux réunions prévues et de respecter les règles de dialogue collectif.

3 LES RÉFÉRENDUMS LOCAUX

Certaines décisions peuvent engager la commune pour plusieurs années. Lorsqu'un sujet relève des compétences de la Ville et que son importance le justifie, **les habitants pourront être appelés à décider directement**. Des référendums locaux pourront être organisés sur les sujets qui s'y prêteront. Cette démarche n'est

pas nouvelle à Pont de Claix. Lors de la consultation sur les rythmes scolaires, les habitants et les familles avaient été invités à se prononcer sur l'organisation du temps scolaire et la Ville avait appliqué le choix majoritairement exprimé. Cette expérience montre que la participation peut aussi aller jusqu'à la décision.

4 DES HABITANTS DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales permettent aux élus d'examiner les projets avant leur présentation au conseil municipal. Elles sont aussi des lieux d'information, d'échange et de discussion. Pont de Claix compte aujourd'hui **quatre commissions permanentes**, consacrées notamment aux finances, à l'administration, à l'éducation, à

la culture, à l'urbanisme, aux transitions écologiques ou encore aux solidarités. Aux côtés des élus et des citoyens déjà désignés, **cinq habitants supplémentaires seront tirés au sort dans chacune des commissions**.

Ils pourront assister aux échanges, poser leurs questions et faire entendre leur point de vue sur les sujets examinés.

DES RÈGLES CLAIRES POUR UNE PARTICIPATION UTILE

La participation citoyenne ne doit pas se limiter à demander un avis. Elle doit permettre de comprendre ce qui est proposé, de savoir ce qui a été retenu et pourquoi. Nous prenons donc trois engagements.

1 INFORMER DÈS LE DÉPART SUR LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour chaque projet d'intérêt public, le niveau de participation sera défini en amont : consultation, concertation ou co-construction.

2 DONNER AUX HABITANTS LES MOYENS DE PARTICIPER

Des ateliers seront proposés plusieurs fois par an pour expliquer les différents dispositifs de participation citoyenne. Des ressources seront également accessibles en ligne.

3 RENDRE COMPTE

Chaque rencontre, atelier ou réunion publique fera l'objet d'un compte-rendu publié sur le site de la Ville. **Les habitants doivent pouvoir savoir ce qui a été dit, quelles propositions ont été formulées et ce qu'elles sont devenues.**

“ Les meilleures idées naissent souvent des habitants. Notre rôle est de leur donner les moyens d'agir.



Laurence Bonnet



NOTRE ENGAGEMENT

FAIRE DE LA PARTICIPATION UNE MÉTHODE DE TRAVAIL

La participation citoyenne ne sera pas un dispositif à part. Elle devra progressivement devenir une manière de construire les politiques publiques de la commune.

**INFORMER, ÉCOUTER, DÉBATTRE, ASSOCIER
ET LORSQUE C'EST POSSIBLE, DÉCIDER
AVEC LES HABITANTS :
C'EST CETTE MÉTHODE QUE NOUS VOULONS
INSTALLER PENDANT LE MANDAT.**

FAMILLE ET JEUNESSE

UNE VILLE À L'ÉCOUTE DE SES FAMILLES

Grandir à Pont de Claix, c'est pouvoir bénéficier de services publics à chaque étape : petite enfance, école, loisirs, culture, sport, accompagnement des jeunes et accès au logement. Dans un contexte social qui se tend, nous voulons conforter cette offre et mieux accompagner

les familles qui en ont besoin. Cela passe par des solutions d'accueil adaptées, une école qui donne sa chance à chaque enfant, mais aussi par une attention particulière portée aux adolescents et aux jeunes adultes : études, emploi, logement, projets.

Notre cap : permettre à chaque enfant de grandir dans de bonnes conditions et à chaque jeune de construire son avenir.

PETITE ENFANCE

BIEN COMMENCER DANS LA VIE

UNE PLACE POUR CHAQUE ENFANT

Près de **250 enfants** sont accueillis chaque année dans les structures municipales. Les crèches Françoise Dolto et Jean Moulin proposent près de 100 places, avec des accueils réguliers, occasionnels et des horaires adaptés à différents rythmes de vie. Les demandes non satisfaites restent limitées, autour de 10 %.

Le Relais Petite Enfance accompagne **30 assistantes maternelles présentes sur le territoire**, qui proposent aux familles un mode d'accueil complémentaire. Nous continuerons à faire évoluer **l'offre pour tendre vers un objectif simple : qu'aucune famille ne renonce à un mode d'accueil faute de place.**

“ Les 1 000 premiers jours de l'enfant sont déterminants. C'est dès cet âge que l'accompagnement des

parents prend toute son importance.



Louisa Laib

EN CHIFFRES

250

ENFANTS ACCUEILLIS
CHAQUE ANNÉE
DANS LES STRUCTURES
MUNICIPALES
DE PETITE ENFANCE

FAIRE DE LA RONDE DES COULEURS UN LIEU RESSOURCE POUR LES PARENTS

La Ronde des couleurs, qui succède au RAM, sera davantage ouverte aux parents : rencontres, ateliers, conférences et échanges autour des questions du quotidien. Écrans, alimentation, motricité, développement de l'enfant... autant de sujets sur lesquels les parents doivent pouvoir trouver des informations fiables et des interlocuteurs.

REPÉRER PLUS TÔT LES DIFFICULTÉS

Chaque enfant doit pouvoir être accompagné au plus tôt lorsqu'une difficulté apparaît. Avec la PMI, les professionnels de santé et les équipes éducatives, nous renforcerons le repérage des troubles du développement ou du comportement en crèche et l'orientation des familles vers les professionnels compétents. À l'école maternelle, un ATSEM sera maintenu dans chaque classe jusqu'en moyenne section, avec au moins un ATSEM supplémentaire pour accompagner les grandes sections.

ENFANCE ET ÉDUCATION

L'ÉCOLE, LES LOISIRS : TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT COMPTENT

“ Il nous faut construire une communauté éducative unie pour accompagner chaque enfant, de l'école aux loisirs, sans laisser personne de côté.



Rachel Bousbih

FAIRE TRAVAILLER ENSEMBLE CEUX QUI ACCOMPAGNENT LES ENFANTS

Le renouvellement du **Projet éducatif de territoire (PEDT)** sera l'occasion de conforter le travail entre Ville, Éducation nationale, familles et acteurs éducatifs, en renforçant la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant.

Trois priorités guideront cette coopération :

- ① Lutter contre les inégalités sociales
- ② Soutenir les parents
- ③ Faciliter l'accès à la culture, au sport et à la citoyenneté

La formation des parents délégués et les initiatives des Sous des écoles contribueront également à faire vivre la communauté éducative.

EN CHIFFRES

1500

ÉLÈVES
DE LA MATERNELLE
AU COLLÈGE

10

ÉCOLES
6 MATERNELLES ET
10 ÉLÉMENTAIRES

DONNER À CHAQUE ENFANT ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE

L'éducation ne se limite pas aux salles de classe. Nous continuerons à articuler temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Les ETAPS interviendront dès la maternelle. Le Pass'Sport Culture, qui peut prendre en charge jusqu'à 40 € d'adhésion à un club ou une association, sera maintenu. Une œuvre d'art sera installée dans chaque cour d'école et la généralisation de l'édu-

cation artistique et culturelle se poursuivra, dans le cadre du Label 100 % EAC.

Nous voulons aller plus loin en permettant à chaque enfant de découvrir aussi les activités de pleine nature, la montagne. Des disciplines moins habituelles pourront être proposées par les associations pontoises qui les pratiquent.

LES VACANCES AUSSI COMPTENT

Pour certains enfants, les vacances sont synonymes de découvertes. Pour d'autres, elles peuvent accentuer l'ennui ou le décrochage. Nous consoliderons le projet du centre de

loisirs Alfa 3A et étudierons la réhabilitation du centre aéré de Varces afin d'améliorer les conditions d'accueil, et proposer de nouveaux lieux de fraîcheur et de loisirs, l'été.

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE

NE LAISSER AUCUN ENFANT AU BORD DU CHEMIN

La lutte contre le décrochage scolaire sera renforcée en dehors du temps scolaire. Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) seront développés et un réseau de bénévoles pour proposer de l'aide aux enfants identifiés

par les équipes éducatives, dans un cadre défini et sécurisant pour les familles.

Nous continuerons également à demander à l'Éducation nationale davantage d'AESH pour les élèves ayant des besoins spécifiques.

RESPIRE : INTERVENIR AVANT LA RUPTURE

La Ville s'est engagée dans le dispositif **RESPIRE**, destiné aux élèves de maternelle et de primaire rencontrant des difficultés importantes sans bénéficier d'une notification AESH. Pendant une période don-

née, un éducateur intervient auprès de l'enfant pour l'aider à retrouver sa place dans le groupe et éviter l'exclusion ou la rupture de parcours. Un soutien pour l'enfant, mais aussi pour les enseignants et les ATSEM.

EN CHIFFRES

1600

REPAS PAR JOUR :
CAPACITÉ DE LA FUTURE
CUISINE CENTRALE
À L'HORIZON 2030

ÉCOLES ET RESTAURATION

DES ÉCOLES PLUS FRAÎCHES ET PLUS AGRÉABLES

Le plan de rafraîchissement des écoles se poursuivra avec l'installation de stores, de ventilateurs et la végétalisation progressive des cours. Des jardins partagés permettront également de sensibiliser les enfants à la biodiversité, à la nature

et à l'alimentation durable. Parce que le confort ne se résume pas à la température, nous poursuivrons aussi la rénovation des sanitaires. Des équipements propres, adaptés et préservant l'intimité participent pleinement au bien-être des enfants.

UNE CANTINE ACCESSIBLE À TOUS

La tarification solidaire sera maintenue. Nous poursuivrons également le développement du bio et des circuits courts ainsi que la

rénovation des équipements de restauration. Les restaurants scolaires des écoles maternelles Pierre Fugain et Coteau seront prioritaires.

2030 : UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE

La cuisine centrale actuelle prépare jusqu'à 800 repas par jour. Elle sera remplacée à l'horizon 2030 par un équipement capable d'en

produire 1 600 quotidiennement, pour s'adapter à l'augmentation régulière du nombre d'élèves.



EN CHIFFRES

21,9%

DES JEUNES
DE PONT DE CLAIX
EN ÉTUDES SUPÉRIEURES
CONTRE
44,7 % À L'ÉCHELLE
DE LA MÉTROPOLE

JEUNESSE

DONNER AUX JEUNES LES MOYENS DE CONSTRUIRE LEUR AVENIR

Les jeunes Pontois expriment des attentes fortes : emploi, lutte contre les discriminations, participation citoyenne, accès aux études et aux loisirs. À Pont de Claix, 21 % des ha-

bitants sont en études supérieures, contre 35 % à l'échelle régionale. Cet écart nous oblige à agir pour que l'origine sociale ne détermine pas l'avenir.

DES LIEUX ET DES SERVICES PLUS ACCESSIBLES

Nous élargirons les horaires de L'Escale et du Point Info Jeunes. Ces lieux doivent permettre aux jeunes d'être accompagnés dans leurs recherches de stage, de formation ou d'emploi, mais aussi dans leurs pro-

jets individuels et collectifs. Nous améliorerons également la coordination entre l'APASE et les autres structures jeunesse pour rendre les parcours plus lisibles.

AIDER À POURSUIVRE SES ÉTUDES

Le complément minimum garanti étudiant sera maintenu. Les bénéficiaires seront invités à présenter une fois par an leur parcours à des collégiens de Pont de Claix : une

façon très concrète de montrer que les études supérieures ne sont pas réservées à ceux qui en connaissent déjà les codes.

PRÉVENIR, INFORMER, DONNER ENVIE DE SORTIR

Nous renforcerons la communication destinée aux jeunes sur les événements sportifs et culturels de la commune. Le harcèlement

et les addictions feront également l'objet d'actions renforcées de prévention et d'accompagnement.

“ Nous voulons donner aux plus jeunes
les moyens de construire leur
parcours, de trouver un emploi,
un logement et de s'épanouir
ici.



Karima Djoulem

JEUNES ADULTES ET FAMILLES

POUVOIR RESTER, SE LOGER ET CONSTRUIRE SA VIE À PONT DE CLAIX

Le logement est la première des solidarités dans une commune. Il faut

donc continuer de produire des logements pour tous.

PRODUIRE DU LOGEMENT POUR TOUS LES PARCOURS

Le logement doit accompagner tous les parcours de vie et répondre aux besoins des familles. Cela passe par une offre diversifiée, des petites surfaces adaptées à l'évolution des situations personnelles, mais aussi des logements familiaux permettant à chacun de vivre dignement, à chaque étape de sa vie.

Cette politique de peuplement équilibré porte ses fruits : depuis plusieurs années, la population de Pont de Claix progresse et les effectifs scolaires se stabilisent, là où ils diminuent dans de nombreuses autres communes.



26
32

GRAND ÂGE ET LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

“ Pour le grand âge,
notre ambition est de
construire une politique
publique ambitieuse qui
permette d’anticiper les
grands enjeux
à venir.



Isabelle
Eymeri Weihoff

BIEN VIEILLIR, RESTER ACTEUR DE LA VILLE

À Pont de Claix comme ailleurs, la population vieillit : une évolution qui nous oblige à regarder autrement le grand âge. Nous voulons préserver le plus longtemps possible l’autonomie, continuer à vivre chez soi, sortir, rencontrer du

monde, participer à la vie locale, transmettre et trouver les bons accompagnements lorsque la situation évolue. **Notre politique doit permettre à chacun de bien vieillir, dans la dignité, sans isolement et sans rupture de parcours.**

ANTICIPER PLUTÔT QUE SUBIR

POUVOIR RESTER CHEZ SOI... LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Le maintien à domicile reste le souhait de la majorité des personnes âgées. Mais rester chez soi n’est pas toujours synonyme d’autonomie : un logement inadapté ou l’isolement peuvent rapidement fragiliser une personne.

Nous conforterons les services de proximité qui jouent un rôle essen-

tiel dans le quotidien et le maintien du lien social, notamment **le FIL et la restauration.**

Nous travaillerons également à développer des solutions intermédiaires entre le domicile et l’établissement, pour accompagner les changements de situation progressivement.

EN CHIFFRES

120
À 130

BÉNÉFICIAIRES
ACCOMPAGNÉS
CHAQUE JOUR
PAR LE SERVICE DE SOUTIEN
À DOMICILE

3

TOURNÉES QUOTIDIENNES
DE SOUTIEN À DOMICILE

EN CHIFFRES

37 000

REPAS LIVRÉS
CHAQUE ANNÉE À DOMICILE

EN CHIFFRES

119

PLACES DANS LE FUTUR
EHPAD

UN NOUVEL EHPAD, MAIS SURTOUT UN NOUVEAU PÔLE DU GRAND ÂGE

L'actuel EHPAD, qui compte une soixantaine de places, ne répond plus à l'évolution des besoins. Nous engagerons la création d'un nouvel établissement de 119 places, avec notamment un accueil de jour et des locaux adaptés aux résidents comme aux professionnels. Porté avec des communes du canton, ce projet doit dépasser la

seule question de l'hébergement. Il a vocation à devenir un pôle du grand âge et de l'autonomie, réunissant accompagnement médico-social, prévention, innovation et lien social. Des partenariats avec les associations, notamment dans le champ du handicap, permettront de décloisonner les approches.

UN EHPAD OUVERT SUR LA VILLE

Le nouvel établissement devra être un lieu de vie, et non un lieu à part. Nous développerons des projets intergénérationnels et des formes d'habitat permettant de faire cohabiter les âges et de multiplier les occasions de rencontre. Des liens pourront notamment être créés avec les structures de

l'enfance et les maisons d'enfants à caractère social (MECS) : rencontres, activités, transmission de savoirs et partage d'expériences.

L'enjeu est aussi culturel : changer le regard sur le vieillissement et redonner aux aînés toute leur place dans la vie collective.



“ L'un des risques
majeurs du vieillissement
réside dans l'isolement,
qu'il soit social,
affectif ou
géographique.



Marie-Christine
Cayla

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Les clubs et associations de seniors sont des acteurs essentiels de la lutte contre l'isolement. La Ville continuera à les soutenir financièrement et dans leurs projets, tout en les accompagnant dans l'évolution de leurs activités. Les rendez-vous qui rythment la vie

communale, comme le colis de Noël, les repas ou les galettes républicaines, seront maintenus. Ils pourront aussi évoluer : davantage de proximité, des formats plus participatifs et de nouvelles occasions de se retrouver dans les quartiers.

LES AIDANTS AUSSI ONT BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉS

La génération des aidants est appelée à prendre une place croissante. Entre vie professionnelle, famille et accompagnement d'un proche, leur quotidien peut être difficile à tenir. Nous voulons mieux les identifier, leur permettre d'échanger avec les

élus et les professionnels et développer des solutions locales de répit, notamment grâce à des accueils temporaires adaptés. Aider ceux qui aident : une nouvelle dimension de la solidarité locale.

EN CHIFFRES

400

PERSONNES RÉUNIES
LORS DU REPAS DES AÎNÉS



“ Le lien entre les générations est une manière de faire vivre la ville.



Annick Mazzilli



FAIRE DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL UNE HABITUDE

Les générations ne doivent pas vivre côte à côte sans se rencontrer. Les centres sociaux auront un rôle important à jouer pour multiplier les occasions de croiser les âges : activités communes, projets collectifs, transmission de

savoir-faire, rencontres entre habitants. Cette approche irriguera l'ensemble des politiques municipales : culture, sport, éducation, logement, espaces publics ou vie associative.

GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS

Les personnes âgées les plus fragiles sont aussi celles qui peuvent être les plus éloignées de leurs droits. Le **complément minimum garanti senior** sera maintenu. Nous veillerons à mieux faire connaître ce dispositif, à clarifier ses critères d'attribution et à suivre son

utilisation pour garantir qu'il bénéficie réellement aux personnes qui en ont besoin. Plus largement, la Ville poursuivra sa lutte contre le non-recours aux aides sociales en allant davantage vers les habitants qui ne sollicitent pas spontanément les dispositifs existants.

“ Informer, repérer, accompagner : la solidarité doit aller jusqu'à celles et ceux qui en ont besoin.



Linda Yakhou

ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE EN BONNE SANTÉ

L'ACCÈS AUX SOINS, UN ENJEU POUR PONT DE CLAIX

L'accès aux soins devient un enjeu prioritaire à Pont de Claix dont la population est en constante augmentation.

L'État et le Département peuvent intervenir sur la formation des professionnels, leur nombre, leur répartition et leurs conditions d'installation.

En revanche, la santé ne relève pas directement des compétences de

la commune : la Ville ne peut donc pas décider seule de l'arrivée de nouveaux médecins. Elle peut cependant créer les conditions qui rendent leur installation possible, soutenir les professionnels qui souhaitent travailler ensemble et agir sur tout ce qui facilite l'accès aux soins : prévention, accompagnement, accès aux droits.

*C'est dans cette direction
que nous voulons poursuivre notre action.*

EN CHIFFRES

7

MÉDECINS À PONT DE CLAIX
AUJOURD'HUI

2028

OUVERTURE ENVISAGÉE
DU PÔLE ARC-EN-CIEL

UN CENTRE DE SANTÉ À PONT DE CLAIX

LE PROJET ARC-EN-CIEL

La création d'un **centre de santé communautaire, qui prendra place au sein du futur pôle de santé Arc-en-ciel**, est l'un des projets importants du mandat.

Porté par la Ville avec une association de professionnels de santé, il pourra accueillir plusieurs d'entre eux dont **des médecins généralistes**.

Ouverture envisagée : 2028.

Le choix d'un centre de santé communautaire répond à une volonté simple : proposer une offre de soins qui tienne compte des conditions de vie des habitants.

Situé à proximité d'un quartier prio-

ritaire de la politique de la ville. Il pourra notamment accueillir des personnes qui rencontrent des difficultés avec la langue française, l'accès aux droits ou qui vivent des situations sociales complexes.

“ Nous souhaitons développer une offre de santé globale, qui ne se limite pas à l'accès aux soins, mais qui intègre pleinement la prévention, le sport-santé, l'accompagnement et la prise en compte des réalités de vie de nos habitants.



Nader Dridi

Le CCAS, qui sera pleinement impliqué dans le projet, permettra d'associer les dimensions sanitaire et sociale, pour offrir un accompagnement complet aux habitants.

Le projet est déjà engagé : la Ville

a acquis les murs et les fonds nécessaires à sa réalisation. Les prochaines étapes consisteront notamment à réunir les professionnels et à assurer le fonctionnement durable du centre.

LE CCAS, UN POINT D'APPUI POUR LES HABITANTS

INFORMER, ORIENTER, ACCOMPAGNER

Le CCAS intervient aussi dans le domaine de la santé.

Une référente santé reçoit les Pontois en rendez-vous individuels pour les aider dans toutes sortes de démarches (trouver un professionnel, choisir une mutuelle...). Elle anime également des temps collectifs consacrés à la prévention.

Sa présence sera renforcée au cours du mandat.

Dans les deux centres sociaux, des rencontres et ateliers permettront de parler de santé à partir de situations concrètes : diabète, sommeil, stress, risques cardiovasculaires...

Des professionnels pourront intervenir directement auprès des habitants et répondre à leurs questions.

LA MUTUELLE COMMUNALE

Depuis octobre 2025, les Pontois peuvent souscrire une mutuelle communale proposée par Solimut. La Ville a négocié des tarifs permettant aux habitants d'accéder à une complémentaire santé à des condi-

tions adaptées à leurs besoins et à leurs revenus.

Un premier bilan sera réalisé prochainement, il permettra d'identifier les ajustements nécessaires.

EN CHIFFRES

81

ADHÉRENTS PONTOIS
À LA MUTUELLE
COMMUNALE
SUR 6 MOIS

“ Depuis 2025, une mutuelle communale permet de proposer une offre négociée, à l'heure où la sécurité sociale ne rembourse plus que 50% des soins courants.



Zina Haouas

“ Face aux violences sexuelles et intrafamiliales, nous devons sanctuariser la parole des enfants et des femmes et assurer la protection effective des victimes.



La peur doit enfin changer de camp.

Sophie-Géraldine Basset

FACE AUX VIOLENCES, PROTÉGER ET ACCOMPAGNER

FAIRE ENTENDRE LA PAROLE

Les violences sexuelles et intrafamiliales sont aussi un sujet de santé. Elles nécessitent un accompagnement dans la durée et une bonne coordination entre les professionnels pour repérer, écouter et orienter les victimes.

La Ville continuera donc à soutenir le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF), qui joue un rôle important dans la prévention, l'accès aux droits et l'accompagnement des habitants.

Lors du précédent mandat, Pont de Claix a notamment porté le projet « *Comment dire que j'ai mal* », consacré à la parole des enfants et à la prévention de l'inceste. Ateliers, médiation artistique et expositions avaient permis d'aborder le sujet avec eux.

Le CPEF mène également chaque année près de **1 400 entretiens de conseil conjugal et familial**.

Un travail est par ailleurs mené avec les professionnels de santé du Sud-Isère pour mieux repérer les signes de violences, savoir comment recueillir la parole et orienter les victimes vers les structures adaptées.

Nous poursuivrons ce travail avec le CCAS, les bailleurs sociaux et les associations spécialisées.

Le financement du CPEF devra également être consolidé. La Ville engagera un travail avec le Département tout au long du mandat pour garantir les moyens nécessaires à la poursuite de ses missions.

À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE AUSSI

ASSOCIER NOS PARTENAIRES

La santé ne s'arrête pas aux limites de la commune. Pont de Claix travaille donc avec les communes voisines et les collectivités qui disposent de compétences en matière de santé.

Le Contrat local de santé signé avec Échirolles a permis de poser les bases d'un travail commun sur l'accès aux soins et la prévention. La Ville travaille également avec le Département dans le cadre du

dispositif Isère Santé, qui vise à favoriser l'installation de professionnels dans les territoires qui en manquent.

Bourses pour les étudiants en médecine, en odontologie et en soins infirmiers, soutien aux projets immobiliers des équipes de soins, aide à l'achat de matériel de téléconsultation : plusieurs dispositifs existent.



Notre rôle : les mobiliser pour que Pont de Claix puisse en bénéficier et faciliter l'installation de nouveaux professionnels.



“ La signature du Contrat local de santé entre Échirolles et Pont de Claix a marqué une étape importante pour mieux répondre aux enjeux d'accès aux soins sur notre territoire.



Aujourd'hui, face à des besoins qui restent forts, nous souhaitons le retravailler pour le rendre plus concret et plus efficace au service des habitants.

Francine Auzout

NOS ENGAGEMENTS POUR LE MANDAT

1

CRÉER LE CENTRE DE SANTÉ ARC-EN-CIEL

- Réunir les conditions nécessaires à son ouverture, avec l'objectif d'y accueillir à terme plusieurs médecins généralistes.

2

RENFORCER LA PRÉVENTION

- Développer les actions du CCAS et des centres sociaux autour des questions de santé qui concernent directement les habitants.
- Mieux repérer et accompagner les violences.
- Poursuivre le soutien au CPEF et renforcer le travail avec les professionnels et les associations.

3

TRAVAILLER À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

- Faire évoluer le Contrat local de santé avec Échirolles et mobiliser les dispositifs départementaux pour favoriser l'installation de professionnels.

LOGEMENT, CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Depuis 2008, Pont de Claix s'est profondément transformée. Quartier après quartier, logements, espaces publics, commerces et équipements ont évolué. Cette transformation va se poursuivre, avec une ligne directrice : **permettre à chacun de se loger, améliorer le quotidien dans tous les quartiers et construire une**

ville plus agréable, plus verte et plus sûre.

Le développement de la ville ne doit pas se faire au détriment de son cadre de vie. Chaque nouveau projet devra trouver son équilibre entre logements, espaces publics, végétation, stationnement, services et déplacements.

EN CHIFFRES

120

LOGEMENTS PRODUITS
CHAQUE ANNÉE

30 %

DE LOGEMENTS SOCIAUX
MAINTENUS DANS LES
NOUVELLES OPÉRATIONS

LE LOGEMENT, PREMIÈRE DES SOLIDARITÉS

CONSTRUIRE POUR PERMETTRE À CHACUN DE SE LOGER

La Ville poursuivra un rythme d'environ 120 nouveaux logements par an afin de répondre aux besoins des habitants et d'accueillir de nouvelles familles. Nous maintiendrons 30 % de logements sociaux tout en diversifiant l'offre : logements familiaux, petites surfaces, logements

adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap. L'accession à la propriété restera également une priorité, notamment grâce au Bail réel solidaire (BRS), qui permet à des ménages modestes d'acheter leur logement à un prix maîtrisé.

CONSTRUIRE SANS OUBLIER LE QUARTIER

Chaque nouveau logement doit s'inscrire dans un environnement agréable et fonctionnel. Les projets seront pensés avec les habitants, les

copropriétés et les bailleurs sociaux, en portant une attention particulière aux espaces verts, aux jardins familiaux et au stationnement.

“ À Pont de Claix, nous faisons le choix d’une politique de l’habitat cohérente, pensée au regard des besoins de nos concitoyens et des équilibres de notre environnement urbain. Ils participent d’une même ambition, tous les défis liés au cadre de vie sont traités ensemble.



Maxime Ninfosi

DU NORD AU SUD, LA VILLE CONTINUE DE SE TRANSFORMER

LES MINOTIERS CONTINUENT LEUR TRANSFORMATION

Le quartier des Minotiers poursuivra sa modernisation avec de nouveaux logements et de nouveaux espaces de vie. Le nombre de places de sta-

tionnement y sera progressivement renforcé et un **nouvel espace vert** prendra place sur le site de l’actuel centre commercial des Olympiades.

DES PROJETS DU NORD AU SUD

La transformation se poursuivra également autour du carrefour Lavoisier et le long du cours Saint-André, mais aussi sur le site des Papeteries. Au sud des Îles de Mars, l’ancien collège sera réhabilité pour accueillir la future cité administrative. Les commerces encore présents sur le site des Arcs-

en-Ciel seront progressivement transférés, permettant sa transformation en pôle de santé.

À moyen terme, la place Michel Couëtoux sera elle aussi requalifiée pour devenir un nouvel espace central, au cœur des services publics installés autour de l’avenue Victor Hugo.

EN CHIFFRES

3 000

DEMANDES DE LOGEMENT
SOCIAL À PONT DE CLAIX

600

FAMILLES PLACENT
PONT DE CLAIX COMME
PREMIER CHOIX

100

ATTRIBUTIONS SONT
EFFECTUÉES CHAQUE ANNÉE

RÉNOVER AUSSI CE QUI EXISTE DÉJÀ

Construire ne suffit pas. Une partie importante de l’avenir de Pont de Claix se joue dans les logements et les quartiers déjà là. La transformation de la copropriété des Olympiades sera un chantier majeur permettant d’améliorer durablement les conditions de vie des habitants et de réduire leurs charges.

Plus largement, nous accompagnerons les copropriétés dans leur rénovation énergétique, en identifiant leurs besoins et leurs possibilités de raccordement au réseau de chauffage urbain. Rénover, améliorer, adapter : le cadre de vie se construit aussi à partir de l’existant.



DES QUARTIERS PROPRES, ENTRETENUS ET SÛRS

EN CHIFFRES

80

CAMÉRAS OPÉRATIONNELLES
DANS L'ESPACE PUBLIC

La sécurité et la tranquillité publiques passent par une présence humaine, des espaces entretenus et une action coordonnée. Les 80 caméras actuellement opérationnelles continueront à compléter le dispositif de prévention. La présence des

policiers municipaux sera renforcée, elle deviendra quotidienne avec davantage d'îlotage. Le partenariat avec la **gendarmerie nationale** sera poursuivi pour mieux coordonner les interventions.

PRÉVENIR AUTANT QUE SANCTIONNER

La sécurité ne se résume pas à la surveillance. Le plan global de prévention associera les dimensions sociales, éducatives et de tranquillité publique. Les incivilités, notamment les dépôts sauvages, feront l'objet d'une réponse ferme. Les

personnes identifiées pourront faire l'objet de poursuites et de sanctions. Lorsque certains lieux sont régulièrement dégradés, nous agissons aussi sur leur aménagement pour éviter que les mêmes problèmes ne se reproduisent.

*Un quartier agréable, c'est un quartier où l'on peut vivre,
circuler et se retrouver sereinement.*

EN CHIFFRES

1

NOUVEL ESPACE VERT
À LA PLACE DE L'ACTUEL
CENTRE COMMERCIAL
DES OLYMPIADES

DES ESPACES PUBLICS QUI DONNENT ENVIE DE VIVRE LA VILLE

RETROUVER UNE TRAVERSÉE PIÉTONNE AU PÔLE D'ÉCHANGE

Le pôle d'échange multimodal rassemble aujourd'hui plusieurs moyens de transport. Pour simplifier les déplacements des habitants et ré-

pondre notamment aux difficultés rencontrées avec les ascenseurs, nous proposons de rétablir la traversée piétonne à hauteur du passage à niveau.

POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DU CENTRE-VILLE

La rénovation du centre-ville se poursuit entre la place du 8 Mai 1945 et la rue Stalingrad, avec des façades rénovées et des espaces publics plus apaisés. Une fois ce programme

achevé, de nouvelles réflexions seront engagées plus au nord, entre la place du 8 Mai 1945 et le début du cours Saint-André.

“ Nous voulons faciliter les déplacements, poursuivre la transformation de nos espaces publics, de nos bâtiments et de nos équipements pour une Ville toujours plus agréable à vivre.



Athanasia Panagopoulos



VIE QUOTIDIENNE, ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

“ La vie associative est une richesse de notre ville. Avec plus de 100 associations accompagnées chaque année, Pont de Claix est une place forte pour les associations qui le lui rendent bien en animant



au quotidien la vie de la commune.

Gilbert Bonnet

UNE VILLE QUI SE VIT AU QUOTIDIEN

Une commune, ce sont des services publics, mais aussi des associations, des clubs, des équipements, des événements, des artistes, des bénévoles et des habitants qui font vivre les quartiers. Notre rôle est de faciliter

cette vie collective : simplifier les démarches, soutenir celles et ceux qui s'engagent, entretenir et adapter les équipements et permettre à chacun d'accéder à la culture.

Faire vivre Pont de Claix, c'est aussi donner à chacun les moyens de participer à la vie de la ville.

DES SERVICES PUBLICS PLUS SIMPLES

UN SEUL ENDROIT POUR LES DÉMARCHES

Depuis 2024, le guichet unique rassemble dans un même lieu les services communaux et métropolitains. Cette organisation simplifie les démarches et permet aux habitants d'obtenir plus facilement une réponse, sans avoir à chercher le

bon interlocuteur. Le dispositif continuera à s'enrichir de nouveaux services. À terme, son installation dans la future cité administrative permettra de réunir davantage d'acteurs au même endroit et de proposer un service public plus complet.

LE PÔLE DE SERVICE PUBLIC, UN LIEU OUVERT SUR LE QUARTIER

Au cœur des Minotiers, le Pôle de service public réunit notamment le centre social Jean Moulin, une Maison France Services et un point d'accès aux droits.

Au-delà des démarches administratives, il doit devenir un lieu de vie et de rencontres, au service de la vie du quartier.

EN CHIFFRES

2024

CRÉATION DU GUICHET
UNIQUE

EN CHIFFRES

+ DE 100
ASSOCIATIONS
ACCOMPAGNÉES
CHAQUE ANNÉE

LES ASSOCIATIONS, C'EST LA VIE DE LA VILLE

Plus de 100 associations sont accompagnées chaque année par la Ville. Cet engagement sera poursuivi, car les associations sont au cœur de la solidarité, du sport, de la culture et de la convivialité pontoise.

Nous poursuivrons notre politique sportive en facilitant notamment la pratique physique de tous les habitants, fidèle à notre image de Ville active et sportive.

DES ÉQUIPEMENTS QUI RÉPONDENT AUX BESOINS

Les équipements sportifs et associatifs continueront à être rénovés et adaptés :

- rénovation du **gymnase Victor Hugo**
- mise aux normes du **gymnase Louis Maisonnat**
- création d'un **club-house partagé** pour les clubs de football et de gymnastique
- création de nouveaux locaux associatifs et de stockage aux Îles de Mars.

L'accessibilité sera également intégrée dès la conception des nouveaux équipements et dans les rénovations,

en associant directement les personnes en situation de handicap à la réflexion.

“ Transmettre l'histoire,
c'est aussi donner des clés
pour comprendre
le présent.



Christophe
Kaufenstein

FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE

La mémoire d'une ville ne se résume pas aux cérémonies officielles. Elle se transmet, se raconte et se partage. Nous créerons un « **chemin de la mémoire** », mêlant lectures, expositions et parcours pédagogiques dans

la ville. Des partenariats avec des historiens, journalistes et conférenciers permettront également de renouveler les formes de transmission et de faire davantage travailler ensemble les associations mémorielles.

DES COMMÉMORATIONS QUI DONNENT ENVIE DE TRANSMETTRE

Certaines cérémonies seront repensées pour mieux associer les familles, les enfants, les habitants et les associations. Chaque année, autour du **27 mai**, date de création du Conseil na-

tional de la Résistance, un temps fort permettra de revenir sur l'histoire de la Résistance et de faire le lien avec les formes de résistance et les combats actuels dans le monde.

UNE CULTURE EXIGEANTE ET POPULAIRE

“ Nous sommes fiers à Pont de Claix de proposer une offre culturelle à la fois exigeante, originale et tournée vers l'inclusion de tous les publics.



Sam Toscano

EN CHIFFRES

250 000

DOCUMENTS ACCESSIBLES
GRATUITEMENT DANS LES
8 BIBLIOTHÈQUES ET
MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU
PARTAGÉ AVEC
3 AUTRES COMMUNES

La culture doit pouvoir être découverte près de chez soi, quel que soit son âge, son quartier ou son histoire. Nous poursuivrons le développement des actions de médiation

autour du **parcours d'art** de la commune : livret numérique, supports dédiés, visites guidées et nouvelles formes de découverte.

DES ARTISTES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Les résidences artistiques seront renforcées. En accueillant des artistes sur le territoire et en leur permettant de travailler directement avec les habitants à travers des ateliers, des

rencontres ou des spectacles, nous créons une relation différente à la création. L'artiste ne vient pas seulement montrer son travail : il vient aussi le partager.

L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC

Street art, sculptures, installations, projets d'urbanisme culturel : nous continuerons à faire entrer l'art dans les espaces que les habitants fréquentent chaque jour. Les collaborations engagées avec le domaine de

Saint-Jean-de-Chépy seront consolidées et un symposium de sculpture sera créé pour favoriser la création artistique dans l'espace public et la rencontre avec les habitants.

FAIRE RAYONNER PONT DE CLAIX

La Biennale internationale d'art non objectif et le Festival de marionnettes participent au rayonnement de la commune bien au-delà de ses fron-

tières. Ces rendez-vous resteront des temps forts de la vie culturelle pontoise, avec une attention renforcée à leur appropriation par les habitants.

EN CHIFFRES

77 %

DES ÉCOLIERS PONTOIS ONT
PARTICIPÉ EN MOYENNE,
CES **3** DERNIÈRES ANNÉES,
À DES PARCOURS
D'ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE



ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

LA DIVERSITÉ, UNE FORCE POUR NOTRE TERRITOIRE

L'égalité ne se décrète pas. Elle se construit dans les services publics, dans les écoles, dans les équipements, dans l'espace public et dans l'accès aux droits.

À Pont de Claix, nous voulons agir contre toutes les formes de discriminations et faire de l'inclusion une réalité du quotidien.

Aucune des situations de discrimination ne doit être banalisée.

Le handicap doit aussi être pris en compte dans l'ensemble de nos politiques publiques. Scolarisation, emploi, logement, mobilité, culture, vie associative : les réponses doivent être pensées avec les personnes concernées et celles qui les accompagnent. Notre engagement devra pouvoir se mesurer concrètement, avec des équipements plus accessibles, des agents mieux formés, et des personnes mieux orientées.



HANDICAP ET INCLUSION

RENDRE LES DROITS ET LES SERVICES PLUS ACCESSIBLES

“ Le handicap ne devrait pas être synonyme de dépendance à cause de l'inadaptation des équipements publics ou d'un déficit d'accompagnement.



Alain Simiand

UN INTERLOCUTEUR IDENTIFIÉ

Pour les personnes en situation de handicap et leurs proches, trouver le bon interlocuteur peut encore relever du parcours du combattant. Le renforcement du Point d'accueil citoyen comme guichet unique permettra de simplifier les démarches et l'orienta-

tion. Les agents municipaux seront formés pour mieux accueillir les usagers, les renseigner et les mettre en relation avec les institutions compétentes. Un référent municipal handicap, clairement identifié, viendra compléter ce dispositif.

DES BÂTIMENTS ACCESSIBLES À TOUS

En neuf ans, 32 bâtiments recevant du public ont été mis en conformité. 18 restent inscrits dans l'Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée). Nous poursuivrons les travaux pour tendre vers la mise en conformité de

l'ensemble des bâtiments municipaux restants. Même logique pour le stationnement : de nouvelles places PMR pourront être créées lorsque les besoins sont identifiés, en lien direct avec les personnes concernées.

PRENDRE EN COMPTE TOUS LES ÂGES DE LA VIE

L'inclusion ne s'arrête pas à l'accessibilité d'un bâtiment. Pour les enfants, elle passe par une scolarisation effective et des conditions d'accueil adaptées, y compris sur les temps périscolaires. Pour les adultes, elle concerne l'autonomie

et l'accès à l'emploi, au logement, à la mobilité et à la vie sociale. Pour les personnes âgées, elle rejoint les politiques de lutte contre l'isolement et de développement du lien intergénérationnel présentées dans les pages consacrées au grand âge.

CHANGER LES REGARDS

Des interventions seront poursuivies dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes au handicap et à la différence. La commune développera également la co-construction avec les personnes concernées, chaque fois que les projets le permettent.

Un temps fort annuel consacré au handicap permettra de rendre visibles les initiatives locales, de donner la parole aux personnes concernées et de faire progresser une culture commune de l'inclusion.

“ Épuisement, carrière hachée, manque de reconnaissance... Les proches aidants peuvent être soumis à rude épreuve.



Notre rôle est de les soulager.

Nathalie Bousboa

AIDER LES AIDANTS

Ils accompagnent un parent, un conjoint, un enfant ou un proche, souvent sans statut et sans formation. La commune souhaite mieux identifier les aidants pour pouvoir les informer et les orienter vers les dispositifs existants. Des **temps d'échange**, des solutions de **répit** et des liens avec les acteurs spécialisés seront développés. Leur expérience devra également être davantage prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

FAIRE DE L'ÉGALITÉ UNE RÉALITÉ

“ Dans la fonction publique, le salaire des femmes reste inférieur de 16,4 % à celui des hommes, tandis que leur accès aux postes de haute direction est 41 % plus faible.



Dolorès Rodriguez

MESURER POUR AGIR

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sera suivie dans la durée. Même si la réalisation d'un rapport sur l'égalité professionnelle n'est pas obligatoire pour notre collectivité, nous voulons en faire un véritable outil de pilotage. Trois

rapports seront produits d'ici 2032 pour mesurer les écarts, identifier les points de vigilance et suivre les actions engagées. La formation des agents sur les violences sexistes et sexuelles sera également renforcée.

FAIRE ÉVOLUER L'ESPACE PUBLIC

Les femmes doivent pouvoir occuper l'espace public à égalité avec les hommes. La féminisation des noms de rues et d'équipements participera à cette évolution. Donner davantage

de visibilité aux femmes dans les lieux et les symboles de la ville, c'est aussi raconter autrement l'Histoire, et celles et ceux qui l'ont construite.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES : PROTÉGER, METTRE À L'ABRI, RELOGER

Face aux violences intrafamiliales, le premier enjeu est la protection. La commune poursuivra son travail avec les bailleurs, les associations spécialisées et la Métropole pour proposer des réponses rapides et sécurisées.

Les logements d'urgence constituent un premier point d'appui. Mais la mise à l'abri ne suffit pas : il faut pouvoir construire un parcours jusqu'au relogement durable.

La formation des professionnels est également essentielle. Une quinzaine d'agents avaient été formés aux violences intrafamiliales en 2024, puis une trentaine en 2025, un effort que nous poursuivrons les prochaines années.

CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS

Les propos racistes, antisémites, homophobes ou discriminatoires n'ont pas leur place dans notre commune, pas plus dans les équipements publics que dans le sport, la culture, les associations ou l'espace numérique.

La commune élaborera un plan municipal de lutte contre le racisme et les discriminations, avec les services et les acteurs concernés.

Il fixera des objectifs concrets en matière de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement, et permettra de suivre dans le temps les actions engagées.

L'enjeu est simple : garantir à chacun la même considération, les mêmes droits et le même accès aux services publics.

NOS ENGAGEMENTS POUR LE MANDAT

1 UN ACCUEIL PLUS LISIBLE

Un référent municipal handicap et des agents mieux formés.

2 DES ÉQUIPEMENTS PLUS ACCESSIBLES

Poursuivre la mise en conformité des bâtiments municipaux et adapter le stationnement PMR.

3 UNE VILLE QUI ASSOCIE LES PERSONNES CONCERNÉES

Développer la co-construction des politiques publiques.

4 DES PROFESSIONNELS MIEUX OUTILLÉS

Renforcer les formations sur le handicap, les violences sexistes et sexuelles et les violences intrafamiliales.

5 UNE POLITIQUE MUNICIPALE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Mettre en œuvre un plan de lutte contre le racisme et les discriminations et en suivre les résultats.

6 UNE ATTENTION AUX AIDANTS

Mieux les identifier, les informer, les orienter et développer les possibilités de répit.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

PRÉSERVER AUJOURD'HUI, TRANSMETTRE DEMAIN

La transition écologique n'est plus une question lointaine. Elle se voit dans nos étés de plus en plus chauds, dans les factures d'énergie, dans les déplacements et dans la nécessité de préserver l'eau et les espaces naturels. À Pont de Claix, plusieurs transformations sont déjà engagées : rénovation des bâtiments publics, végétalisation des espaces, développement des transports en commun, jardins partagés.

Nous voulons poursuivre ce mouvement et l'accélérer. Adapter la ville aux fortes chaleurs, réduire les consommations d'énergie, développer les mobilités décarbonées et préserver les ressources : la transition doit améliorer la vie quotidienne des habitants, sans devenir une contrainte supplémentaire.



ADAPTER LA VILLE AU CLIMAT QUI CHANGE

PLUS D'OMBRE, PLUS DE VÉGÉTAL, MOINS DE CHALEUR

“ Nous refusons qu'en été, le confort dépende des revenus.
Chacun doit pouvoir trouver des lieux pour se
rafraîchir : parcs, lieux climatisés, points d'eau..



Mebrok Boukersi

EN CHIFFRES

13

PARCS ET SQUARES RÉPARTIS
DANS LA COMMUNE

44 M²

D'ESPACES VERTS
ACCESSIBLES PAR HABITANT

79

JARDINS FAMILIAUX MIS À
DISPOSITION DES HABITANTS

VÉGÉTALISER, RAFRAÎCHIR, DÉSIMPERMÉILISER

Pont de Claix dispose déjà d'un réseau de parcs et de squares qui forme une véritable trame verte autour de la commune : Charlotte Bon, Auguste Borel, Jean de La Fontaine,

Simone Lagrange, Rosa Parks, Colombe... Nous poursuivrons la plantation d'arbres et la végétalisation des espaces publics, en lien avec la Métropole.

DEUX PROJETS SERONT PARTICULIÈREMENT STRUCTURANTS :

- ▶ le secteur des Olympiades, transformé en véritable îlot de fraîcheur végétal ;
- ▶ la place François Mitterrand, qui sera davantage plantée et ombragée.

Dans les nouveaux projets, nous veillerons également à limiter les surfaces imperméables, notamment sur les parkings, pour favoriser l'infiltration de l'eau et réduire la chaleur au sol. Les essences d'arbres seront choisies en fonction du climat à venir :

plus résistantes aux fortes chaleurs et moins consommatrices d'eau. La Ville souhaite également accompagner la plantation d'arbres dans les copropriétés privées. Un budget dédié pourra être mobilisé, en concertation avec les habitants.

DES JARDINS POUR CULTIVER ET SE RETROUVER

Les jardins partagés installés le long de la digue EDF sont devenus des

lieux de proximité et de convivialité très appréciés.

*Face à la demande, nous en créerons de nouveaux.
Une première piste est déjà à l'étude :
la friche située à proximité de l'ancienne gare SNCF.*

EN CHIFFRES

80

BÂTIMENTS PUBLICS
À RÉNOVER ET ADAPTER

BÂTIMENTS PUBLICS

RÉNOVER POUR MIEUX UTILISER, MOINS CONSOMMER

Pont de Claix possède environ 80 bâtiments publics, soit un patrimoine particulièrement important pour une commune de sa taille. Écoles, équipements sportifs, services publics, locaux associatifs : ces bâtiments sont indispensables à la vie de la commune, mais représentent aussi une dépense énergétique importante. Les consommations liées aux fluides représentent aujourd'hui environ 1 million d'euros par an. Le schéma directeur de l'immobi-

lier et de l'énergie (SDIE) permettra de mieux connaître l'état de chaque bâtiment, son usage, ses besoins de mise aux normes et son potentiel de rénovation.

Il doit surtout permettre de hiérarchiser les investissements et de concentrer les moyens là où ils sont les plus utiles.

Ce travail permettra également d'identifier les bâtiments qui pourraient être cédés lorsque leur maintien dans le patrimoine communal ne se justifie plus.

“ Notre ambition est claire pour nos bâtiments publics : mettre aux normes, rénover, réduire la consommation.



Stéphane Giuga

DES BÂTIMENTS PLUS SOBRES

Nous équiperons progressivement les bâtiments d'outils permettant de piloter et réguler plus finement les consommations d'énergie.

Lorsque cela sera techniquement pertinent, la part de production photovoltaïque sera également augmentée.

Parmi les opérations majeures du mandat, la transformation de l'ancien collège des Îles de Mars en cité administrative constituera un

projet exemplaire : sa réhabilitation thermique doit permettre de réduire jusqu'à 50 % la consommation d'énergie, avec un recours important aux matériaux biosourcés pour les parties neuves.

La future cuisine centrale participera elle aussi à cette trajectoire, avec une attention portée à l'empreinte carbone et au confort thermique, notamment pendant les périodes de forte chaleur.

EN CHIFFRES

1 M€

ENVIRON DÉPENSÉS CHAQUE
ANNÉE POUR LES FLUIDES DES
BÂTIMENTS PUBLICS

MOBILITÉS



Les transports émettent 34 % des gaz à effet de serre.



Notre réponse doit être de rendre les mobilités décarbonées, comme le tramway, le vélo et la marche, plus attractives.

Jean Rotolo

MOINS DE CARBONE, PLUS DE CHOIX

LE TRAM JUSQU'À PONT DE CLAIX L'ÉTOILE

L'arrivée de la ligne A à Pont de Claix et le déplacement de la halte ferroviaire de Taillefer à L'Étoile ont amélioré les déplacements de nombreux habitants. Mais le sud de l'agglomération reste moins bien desservi que d'autres secteurs. Nous porterons donc, avec le SMMAG, le

projet de prolongement de la ligne E depuis son terminus actuel Louise Michel jusqu'à Pont de Claix L'Étoile. L'enjeu dépasse la seule desserte de Pont de Claix : il s'agit aussi de renforcer le pôle d'échanges de L'Étoile et les liaisons entre le nord-est et le sud de l'agglomération.

REDONNER DE LA PLACE AUX PIÉTONS ET AUX VÉLOS

Dans l'ensemble de la commune, nous poursuivrons l'amélioration des itinéraires cyclables, des marquages et de la signalétique, en lien avec la Métropole.

La marche doit également pouvoir se faire dans de bonnes conditions. Nous resterons donc vigilants sur l'état des trottoirs et les situations qui présentent un danger ou une dégradation importante du cadre de vie. Même si la voirie relève de la compé-

tence métropolitaine, la commune dispose d'une enveloppe permettant de signaler les situations prioritaires et de solliciter les interventions nécessaires.

L'avenue Victor Hugo accueillera notamment un large trottoir végétalisé, pensé pour les différents usages du quartier : déplacements à pied, vélos d'enfants, poussettes et accès aux équipements.

LE STATIONNEMENT

La transition des mobilités ne signifie pas faire disparaître la voiture du jour au lendemain. Dans les secteurs où le besoin est identifié, notamment aux Minotiers, nous augmenterons le nombre de places disponibles. Des solutions de stationnement transitoire pourront également être créées sur les espaces non bâtis. Nous améliorerons enfin le référencement et la visibilité des places existantes afin que chacun puisse plus facilement savoir où stationner et où trouver une place.



NOS ENGAGEMENTS POUR LE MANDAT

1

RAFRAÎCHIR LA VILLE

Poursuivre la plantation d'arbres, créer des espaces ombragés et des îlots de fraîcheur.

2

DÉSIMPÉRMÉABILISER

Intégrer davantage de sols perméables dans les projets d'aménagement et limiter les effets de chaleur.

3

RÉNOVER NOTRE PATRIMOINE

Mettre en œuvre le SDIE, hiérarchiser les rénovations et réduire les consommations énergétiques.

4

PRODUIRE UNE PARTIE DE NOTRE ÉNERGIE

Développer le photovoltaïque lorsque les bâtiments s'y prêtent.

5

DÉFENDRE DE MEILLEURES MOBILITÉS

Porter le prolongement de la ligne E jusqu'à Pont de Claix L'Étoile et améliorer les conditions de déplacement à pied et à vélo.

6

PRÉSERVER LES JARDINS ET LES ESPACES DE PROXIMITÉ

Créer de nouveaux jardins partagés et végétaliser les espaces au plus près des habitants.



ATTRACTIVITÉ, EMPLOI ET INSERTION

UNE ÉCONOMIE LOCALE EN PLEINE ÉVOLUTION

La Ville de Pont de Claix s'est construite avec l'industrie. La plateforme chimique, les papeteries et, plus largement, l'histoire ouvrière de la commune ont profondément marqué son identité. Cette histoire industrielle est toujours présente. Des entreprises comme Becton Dickinson ou Artelia sont

aujourd'hui implantées sur le territoire. La ville demeure un pôle industriel important intégré au parc sud-grenoblois (Hytech Vallée). Plus largement, l'économie de la ville est diverse, les commerces, les services et les petites entreprises occupent une place significative.

*Notre enjeu pour les six prochaines années :
accompagner cette évolution sans perdre
ce qui fait l'identité de Pont de Claix.*

Cela passe par des commerces de proximité plus visibles et plus diversifiés, un accompagnement renforcé

vers l'emploi et l'insertion, et la défense d'un tissu industriel capable de créer de nouveaux emplois.

“ Pont de Claix s'est construite avec l'industrie,
et cette histoire fait partie de notre identité.

*Nous voulons continuer à défendre
notre tissu industriel et ses emplois.*



Rémi Barthélémy-Blanc

EN CHIFFRES

580

COMMERCES ET SERVICES

266

ÉTABLISSEMENTS

DES COMMERCES QUI FONT VIVRE LA VILLE

MIEUX CONNAÎTRE CE QUI EXISTE

Les Pontois ne connaissent pas toujours l'ensemble des commerces et services présents dans leur ville. Nous voulons mieux les valoriser : signalétique, affichage, supports d'information et présence en ligne permettront de rendre l'offre plus visible. La marque de territoire ac-

tuellement consacrée au logement évoluera également pour promouvoir le commerce pontois. Les commerçants seront au cœur de cette démarche. Ils sont les premiers ambassadeurs de leur activité et de la ville.

FACILITER L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX COMMERCES

La Ville continuera à utiliser son droit de préemption sur certains locaux commerciaux pour maîtriser leur devenir et préserver ou reconstruire des pôles commerciaux. Lorsque ce sera pertinent, cette maîtrise des locaux permettra aussi d'offrir des loyers plus accessibles et

d'attirer des activités complémentaires à celles qui existent déjà. Nous améliorerons également l'accueil des porteurs de projets : connaître rapidement les locaux disponibles, identifier les aides auxquelles ils peuvent prétendre et trouver le bon interlocuteur doit être plus simple.

PARTIR DES BESOINS DES HABITANTS

Quel commerce manque-t-il à Pont de Claix ? Qu'est-ce qui pourrait donner davantage envie de faire ses achats dans la commune ? Nous consulterons les habitants sur

leurs habitudes et leurs attentes. Cette connaissance des besoins nous permettra d'ajuster notre politique commerciale au fil du mandat.

“

Pont de Claix fait un choix clair :



celui de commerces et de services de proximité, divers et à taille humaine.

Abdelileh El Menzli

EN CHIFFRES

6000

EMPLOIS DIRECTS
SUR LA COMMUNE

“ Notre responsabilité
est de créer davantage
d’opportunités d’emploi
et d’insertion, en
mobilisant tous
les acteurs du
territoire.



Souad Grand

EMPLOI ET INSERTION

UN ACCOMPAGNEMENT PLUS SIMPLE, PLUS PROCHE

Trouver un emploi ne dépend pas seulement de la recherche d’un poste. Une difficulté de logement, de mobilité, une démarche administrative ou un problème d’accès aux droits peuvent aussi rendre le retour à l’emploi beaucoup plus compliqué. La Ville continuera donc à développer un **accompagnement de proximité**, en lien avec la Métropole, la Mission locale et les autres acteurs de l’emploi.

Des permanences, des ateliers et des temps d’information permettront aux habitants de trouver plus facilement un interlocuteur et de s’orienter vers les dispositifs adaptés : emploi, formation, reconversion ou accompagnement social. Le CCAS et les services municipaux seront également mobilisés pour agir sur les difficultés qui peuvent freiner durablement l’accès à l’emploi.

NOTRE OBJECTIF :

*mieux coordonner les acteurs pour éviter
que les habitants se retrouvent seuls face à leurs démarches.*

UN PREMIER PAS VERS L’EMPLOI

LES JOBS CITOYENS

La Ville propose déjà aux jeunes de 16 à 18 ans une semaine de découverte d’un service municipal dans le cadre des jobs citoyens. Nous voulons aller plus loin. Au-delà de cette première expérience professionnelle, ces semaines se-

ront l’occasion de mieux faire connaître le fonctionnement de la collectivité, les métiers qui y sont exercés et les dispositifs proposés aux jeunes : aides financières, activités des centres sociaux et structures jeunesse...

UN RÉSEAU « STAGE-EMPLOI »

Pour les élèves de seconde, nous créerons un réseau mettant en relation les jeunes avec les entreprises pontoises. L’idée est simple : permettre à chaque jeune de trouver un stage, y compris lorsqu’il

ne dispose pas d’un réseau familial ou personnel pour l’aider. Les entreprises locales seront invitées à prendre leur part dans cette démarche.

“ Nous voulons donner à chaque jeune les mêmes
chances de découvrir les métiers et de trouver
un stage, quel que soit son réseau ou son
milieu.



Eddy Bentraïfa

PLATEFORME CHIMIQUE : LE COMBAT CONTINUE

DÉFENDRE L'INDUSTRIE, DÉFENDRE L'EMPLOI

Le 10 septembre 2024, l'annonce du redressement judiciaire de Vencorex a ouvert une période particulièrement difficile pour Pont de Claix. Depuis, les projets de reprise se sont succédé sans permettre de reconstruire une activité industrielle à la hauteur de ce qu'était la plateforme. Le projet Exalia, soutenu pendant des mois par les salariés, les habitants et les élus du territoire, a finalement

été abandonné. **Le combat n'est pas terminé.** La plateforme dispose toujours d'atouts importants. Avec 120 hectares, elle constitue la plus grande zone d'activité économique de la métropole grenobloise. Plusieurs dizaines d'hectares peuvent accueillir de nouvelles activités. Le site bénéficie par ailleurs d'un cadre de sécurité industrielle particulièrement exigeant, notamment avec son classement Seveso

EN CHIFFRES

120 HA
POUR LA PLATEFORME
CHIMIQUE

et le Plan de prévention des risques technologiques. Cette réglementation permet d'encadrer les activités industrielles et de protéger les habitants. Plusieurs industriels sont toujours présents sur la plateforme et portent des projets de développement. La Ville continuera à les soutenir et à travailler avec eux pour maintenir et développer l'activité.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LA PLATEFORME

Nous proposerons la création d'une **nouvelle structure de gestion de la plateforme**, en lien avec la Métropole et les services de l'État. L'objectif est de réunir les acteurs autour d'une même ambition : attirer de nouvelles activités, ac-

compagner les entreprises déjà présentes et préparer l'avenir du site. Nous voulons faire de cette plateforme un territoire industriel capable de se renouveler, d'innover et de créer des emplois. **L'avenir de la plateforme concerne direc-**

tement l'avenir de Pont de Claix. L'emploi, les ressources de la commune, le financement de nos services publics et notre capacité à mener la transition écologique sont liés à la vitalité économique de notre territoire.

NOS ENGAGEMENTS

- 1 Faire connaître les commerces et faciliter l'installation de nouvelles activités.
- 2 Mieux accompagner les habitants vers l'emploi, la formation et l'insertion.
- 3 Donner à chaque jeune les mêmes possibilités d'accéder à un stage ou à une première expérience.
- 4 Défendre l'avenir industriel de la plateforme et les emplois qui en dépendent.

FINANCES ET BUDGET

“ Pont de Claix se trouve à la croisée des chemins. Notre situation budgétaire exige une vigilance de chaque instant pour préserver nos ressources, mais notre cap reste clair : chaque euro disponible doit être un outil au service du public et un investissement

pour l'avenir
de notre
commune.

Daniel Bey



SOUTENIR L'INVESTISSEMENT, PRÉSERVER LE SERVICE PUBLIC

À Pont de Claix, nous faisons le choix d'investir en moyenne 6,5 millions d'euros chaque année : un niveau d'investissement particulièrement important pour une commune de cette taille. Cet effort permet de transformer la ville et de financer les équipements dont les habitants ont besoin : rénovation du foyer municipal, nouvelle crèche, reconstruction du centre social Jean Moulin, intégré à un véritable pôle de services publics. Cette politique d'investissement repose sur une programmation plu-

riannuelle, notamment à travers le schéma directeur des équipements communaux, qui permet d'anticiper les besoins et de hiérarchiser les projets.

Mais investir, c'est aussi préserver les services publics du quotidien. Dans une commune populaire, où les écarts de revenus restent importants, ils jouent un rôle essentiel pour garantir l'égalité entre les habitants. La future cité administrative et la nouvelle cuisine centrale feront partie des grands investissements du mandat.

DES RESSOURCES SOUS PRESSION

Les marges de manœuvre des collectivités se réduisent. En six ans, 18 % des ressources fiscales propres de la Ville ont été supprimées et remplacées par des dotations de l'État. Pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les habitants, nous faisons le choix de maintenir le taux de taxe foncière stable pendant tout le mandat.

La situation de la plateforme chimique constitue également un point de vigilance. Son activité pèse directement sur les ressources de la commune. Nous continuerons donc à défendre son avenir industriel et à rechercher les dispositifs de soutien permettant de préserver les capacités financières de la Ville.

EN CHIFFRES

28 M€

DE DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT
AU BUDGET 2025

13 M€

DE DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
AU BUDGET 2025

ÉVALUER POUR MIEUX AGIR

REGARDER CE QUI FONCTIONNE, CORRIGER CE QUI DOIT L'ÊTRE

Une politique publique ne s'arrête pas au moment où elle est mise en œuvre. L'évaluation doit rester un réflexe dans les politiques publiques, mais aussi dans les équipements et les événements municipaux.

Combien de personnes participent ? Pour quels besoins ? Qu'est-ce que l'action change réellement pour les habitants ? Quels publics sont touchés ou, au contraire, restent à l'écart ?

Évaluer permettra de mieux comprendre les effets de nos actions, de reconduire ce qui fonctionne, d'améliorer ce qui peut l'être et de réorienter ce qui ne produit pas les résultats attendus. Un comité de suivi sera créé pour définir les évaluations à conduire et accompagner les élus et les services concernés par cette démarche. L'évaluation ne sera pas un exercice supplémentaire : elle doit devenir un outil d'aide à la décision.

“ Les enseignements tirés de l'évaluation de nos politiques publiques alimenteront directement nos décisions, l'évolution de nos actions et la préparation des futurs projets. Parce qu'une politique publique efficace est avant tout une politique qui sait s'interroger, apprendre et s'améliorer au fil du temps.



Patrick Durand

UNE MÉTHODE SIMPLE

DÉFINIR

Ce que nous voulons créer



AGIR

Mettre en œuvre la politique ou le projet



MESURER

Observer les résultats et les effets sur les habitants.



APPRENDRE

Conserver, améliorer ou réorienter



DÉCIDER

Faire évoluer l'action publique à partir de ce que l'on a appris

EN CHIFFRES

663 €

DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT PAR HABITANT
CONTRE **460 €** EN MOYENNE
DANS LES COMMUNES DE LA MÊME STRATE.
UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT SUPÉRIEUR À
LA MOYENNE POUR CONTINUER À TRANSFORMER
LA COMMUNE ET SES ÉQUIPEMENTS.

60 %

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
CONSCRÉES AUX DÉPENSES DE PERSONNEL.
LE SERVICE PUBLIC REPOSE
AVANT TOUT SUR LES AGENTS
QUI LE FONT VIVRE AU QUOTIDIEN.

“ Nous voulons faire de la commande publique
un levier pour soutenir notre économie locale,
l'emploi et la transition écologique, tout en
étant transparents sur nos choix.



Khalil Benaïda

ACHETER AUTREMENT

LA COMMANDE PUBLIQUE COMME LEVIER

La commande publique représente aussi une manière d'agir. Nous voulons mettre en place une politique d'achat plus ambitieuse, capable de soutenir l'économie locale, de développer les achats socialement responsables et de favoriser les so-

lutions contribuant aux transitions écologique et énergétique. Cette politique devra également renforcer la transparence sur les achats de la collectivité et permettre aux habitants de mieux comprendre comment l'argent public est utilisé.

“ Notre ambition est de faire du numérique un facteur d'égalité et non d'exclusion. Nous renforcerons l'accompagnement aux démarches en ligne, mènerons des actions de sensibilisation et proposerons un soutien spécifique aux personnes âgées, aux jeunes et aux publics les plus éloignés du numérique.



Rémi Besançon

NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

UN NUMÉRIQUE UTILE, HUMAIN ET ACCESSIBLE

Le numérique doit simplifier la vie, pas créer de nouveaux obstacles. Notre stratégie reposera sur trois priorités : moderniser les outils, simplifier les usages et garantir

l'accès aux services pour tous. Les habitants doivent pouvoir réaliser leurs démarches plus facilement grâce à des services numériques et à un site internet plus accessible.

Le numérique ne remplacera jamais l'accueil humain : celles et ceux qui en ont besoin doivent pouvoir continuer à être accompagnés.

DES OUTILS PLUS FIABLES

Nous renforcerons la fiabilité du système d'information et la cybersécurité, tout en poursuivant la rationalisation des logiciels et l'évolution de nos partenariats pour disposer d'outils plus cohérents et durables.

L'intelligence artificielle pourra progressivement être utilisée pour assister les agents dans leurs missions, jamais pour se substituer à eux. Son déploiement s'accompagnera d'un cadre éthique, de la formation des équipes et d'un accompagnement au changement.

ÊTRE PRÊTS EN CAS DE CRISE

Les outils numériques doivent aussi renforcer la capacité de la commune à réagir en situation d'urgence. Nous moderniserons les outils de gestion de crise, déve-

loperons des solutions d'aide à la décision et mettrons en place un nouveau dispositif d'alerte permettant d'informer rapidement le plus grand nombre en cas d'urgence.

Directeur de publication : Christophe Ferrari
Conception graphique et réalisation : service Communication
Crédits iconographiques : service Communication,
Images et Rêves et Christophe Levet
Textes : Valérien Perret, Cabinet du maire

Impression : 2 000 exemplaires, Imprimerie Notre-Dame, Montbonnot

Octobre 2026



Prendre soin de notre Ville,
construire l'avenir

STRATÉGIE DE MANDAT

CONTACT

Mairie de Pont de Claix
Place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
04 76 29 80 00
mairie@ville-pontdeclaix.fr



PONTDECLAIX.FR